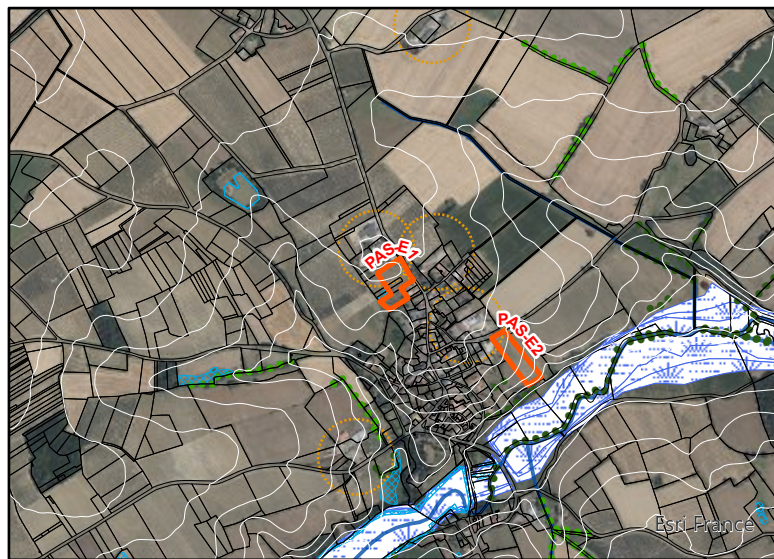




État des lieux



- Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine
- Zone humide
- Zone inondable hors PPRI

Caractéristiques environnementales

- Présences d'abres au sud du secteur
- Présence d'une haie champêtre au sud du site
- Présence de vigne sur la partie nord du site

Occupation du sol et paysage

- Léger fossé au sud site le long de la haie champêtre
- Présence d'un jardin privé au sud et d'une culture de la vigne au nord

Caractéristiques urbaines

- Localisation du secteur au nord-ouest de la commune
- Secteur situé au sein d'un tissu urbain discontinu
- Desserte possible depuis la rue du prieuré

Enjeux

- Intégration du bâti au tissu urbain existant
- Préservation de la végétation existante
- Valorisation d'une entrée de ville, en intégrant l'identité paysagère de la commune (paysage viticole)

Organisation de la desserte et des déplacements

- Un accès sera créé depuis la rue du prieuré

Formes urbaines et organisation du bâti

- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant
- Les formes basses de bâti seront à privilégier afin de préserver une uniformité architecturale et paysagère

Insertion paysagère

- La haie présente au sud du site devra être conservée
- Une frange paysagère sera créée à l'ouest du site afin de marquer une séparation avec le milieu agricole

Insertion environnementale

- Pas de mesure particulière



- ↔ Principe d'accès
- ⋯ Haie à conserver
- ~~~~~ Frange paysagère à créer

Programmation

Densité minimum de logements: 14 log/Ha

Typologie de logements: Individuels

Surface : 0,67 Ha

Rythme d'urbanisation envisagé: Court terme